

## Accident de service dans l'Education Nationale

Par **dan15**, le **16/08/2015** à **19:39**

Bonjour, je suis actuellement en accident de service depuis le 25 aout 2014 jusqu'au 3 septembre 2015 normalement. Je suis dans la fonction publique territoriale et je voudrais savoir comment récupérer mes congés annuels et combien de jours. Merci pour votre réponse.

Par **P.M.**, le **16/08/2015** à **21:33**

Bonjour,  
S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale du secteur d'activité...  
Puisque apparemment vos congés payés n'avaient pas encore commencés et même s'il devaient intervenir pendant cette période, normalement, ils sont reportés...